

INFORMATIONS DU CM du 29 Septembre 2022

N° 1 Distribution de pastilles d'IODE

Explication de Franck SAUVECANNE du travail réalisé en commission :

Réalisation de fiches / formulaires pour chaque administré ; afin de récupérer les informations nécessaires pour la distribution des pastilles d'Iode (numéro de téléphone + date de naissance)

Achats demandés : 2 mégaphones et peut-être un téléphone pour les alertes messages a envoyé par sms

N°2 Bilan de la fête du village et 18 animations estivales

Attractivité réussie – 3 000 visiteurs ou spectateurs

Gain : 930 €

N°3 Procès Mr. Morenas (appel à un procès gagné par la commune)

La Mairie a une protection juridique pour couvrir une partie de la défense de notre avocat.

N°4 Compte-rendu Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des sites du 13/09/2022

6 personnes étaient présentes pour défendre le projet à cette commission.

Le power point n'a pas pu être visionné car la raison était que cela allait gêner la visio-conférence en cours.

Il y a vice-de forme : le quorum n'y était pas à l'ouverture de la réunion

Mr GUILLOT a lu la liste des noms des présents à cette commission.

Nous sommes toujours dans l'attente du procès-verbal mais avons déjà reçu une lettre de refus sans commentaires.

Ce jour-là, Mr le Maire était au PNRL pour examen de la nouvelle charte proposée.

N°5 Rentrée Scolaire – Dispositif Vigipirate

Les barrières sont placées devant la porte de l'école afin de répondre au dispositif Vigipirate

N° 6 Communication Journal « Lou Tambourinaire » - Choix des articles

Le berger a demandé d'annoncer qu'il vend de l'agneau pour Noël.

N° 7 Présentation du PLH et Approbation de la délibération du conseil communautaire du 05/07/2022.

Lecture faite par le Maire, des orientations du PLH, en précisant que ne figurent pas les surfaces constructibles actuelles dans chaque commune de DLVAgglo.

INFORMATIONS DIVERSES

1. À la demande du Maire, Sophie propose de nettoyer la commune avec la participation des enfants
Cette Journée est parrainée par Mr MUSELIER NETTOYONS LE SUD
Le samedi 22 octobre – appel à la population avec le kit de la communication
Franck dit qu'il peut fournir des sacs en papier de farine de 25 kg pour récupérer les déchets ramassés dans la nature.
2. Alexandra est disponible les mercredis et vendredis à l'heure des classes.
3. Gérard informe que le 22/09 la mairie reçoit un courrier de Montfuron Avenir

Lecture du courrier.

Georges BERTRAND Président de l'Association Montfuron Avenir explique qu'ils ont changé leur décision de destination du lotissement Les maisons du Verger.

AG s'est réuni le 11/08 (50 adhérents)

Il y a une erreur dans le courrier car les deux abstentions n'ont pas été mentionnées.

Le contexte climatique change leur orientation et créer des éléments nouveaux

Un autre élément est le fait tel qu'il est aujourd'hui ne parait pas satisfaisant car le lotissement sera un projet classique / banal et ne parait pas convaincant.

Il dit qu'il est nécessaire de préserver le Verger.

Le courrier n'a pas été mûri – il y n'a pas eu une maturation des réflexions mais plutôt un élan ce qui explique cette décision brutale sans nuance.

Jusqu'à ce jour, leur soutien à ce projet était essentiellement pour le maintien de l'école mais leur nouvelle orientation est maintenant d'utiliser les constructions déjà existantes (à l'intérieur du bâti) non pas sur des espaces verts.

Mr FISCHER rappelle que cette zone est devenue constructible dans le PLU depuis 2015.

Sylvain explique qu'il a fait une erreur de ne pas en avoir parler aux élus.

Mr FISCHER demande qu'ils doivent choisir entre rester dans l'Association de Montfuron Avenir ou au conseil municipal en s'adressant à Monsieur D'APUZZO Sylvain, 3^{ème} adjoint et Monsieur YABI Théo, conseiller municipal.

Le Maire conclut en disant qu'il s'agit d'un manque de loyauté et de communication relevant du déni de démocratie.